

ODDO BHF Euro High Yield Bond

28 MARS 2024

DI-EUR - Eur | Obligations - High Yield - Euro

Actif net du fonds	660 M€	Catégorie Morningstar™:	1 2 3 4 5 6 7
Valeur liquidative	10,60€	Obligations EUR Haut Rendement	Echelle de risque (1)
Evolution vs M-1	0,04€	★★★★ Notation au 31/03/2024	6 8 9
		★★★★ Notation au 31/01/2024	Classification SFDR ²

Pays dans lesquels le fonds est autorisé à la commercialisation auprès du grand public :

FR IT CHE DEU NLD AUT PRT ESP BEL SWE GBR LUX
FIN NOR

GÉRANTS

Alexis RENAULT, Frauke Wolkewitz, Janis HECK, Haiyan DING

CARACTÉRISTIQUES

Durée d'investissement conseillée : 5 ans

Date de création de la part (1ère VL) : 07/08/2002

Date de création du fonds : 30/06/2000

Statut juridique	Compartiment de SICAV Lux. ODDO BHF
Code ISIN	LU0115293481
Code Bloomberg	WLBEUHB LX
Affectation des résultats	Distribution
Souscription min. (initiale)	250000 EUR
Société de gestion (par délégation)	ODDO BHF AM GmbH
Souscriptions / Rachats	12h, à J
Valorisation	Quotidienne
Frais de gestion fixes	Taux annuel de 0.70% maximum, payables trimestriellement et calculés sur base de l'actif net moyen du compartiment pour le mois considéré.
Commission de surperformance	N/A
Commission de souscription	2 % (maximum)
Commission de rachat	0.5 % (maximum)
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.787 %
Com. de mouvement perçue par la société de gestion	Néant
Mesure de risque	3 ans 5 ans
Ratio de Sharpe	0,17 0,31
Ratio d'information	0,84 0,27
Tracking Error (%)	1,14 1,34

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment vise des revenus et une croissance du capital élevés. Le Compartiment investit dans un portefeuille composé d'au moins 2/3 d'obligations cotées émises par des sociétés publiques ou privées et libellés en euros, sans limite géographique, tout en se concentrant sur des émissions de moindre qualité (c'est-à-dire dont la notation est inférieure à « investment grade »).

Indicateur de référence : 100% BofAML E HY NF FI&FL Rate HY Constrained

Performances annuelles nettes (en glissement sur 12 mois)										
du	03/14	03/15	03/16	03/17	03/18	03/19	03/20	03/21	03/22	03/23
au	03/15	03/16	03/17	03/18	03/19	03/20	03/21	03/22	03/23	03/24
FONDS	4,9%	0,6%	7,7%	3,1%	1,7%	-8,5%	18,4%	-1,7%	-2,2%	10,3%
Indicateur de référence	5,9%	-0,4%	9,1%	3,5%	2,3%	-10,6%	22,5%	-2,5%	-4,3%	10,6%
Performances calendaires (du 01 janvier au 31 décembre)										
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
FONDS	1,5%	9,1%	5,2%	-2,9%	8,2%	3,2%	2,9%	-8,4%	12,2%	
Indicateur de référence	0,7%	9,8%	5,7%	-3,1%	10,4%	2,6%	3,5%	-11,2%	12,1%	
Performances nettes cumulées et annualisées										
	Performances annualisées			Performances cumulées						
	3 ans	5 ans	10 ans	1 mois	Début d'année	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	
FONDS	2,0%	2,8%	3,2%	0,4%	1,2%	10,3%	6,0%	14,9%	36,9%	
Indicateur de référence	1,1%	2,5%	3,3%	0,4%	1,7%	10,6%	3,2%	13,0%	37,9%	
Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.										
Volatilité annualisée										
					1 an	3 ans	5 ans	10 ans		
FONDS					3,3%	5,2%	7,6%	5,8%		
Indicateur de référence					3,4%	5,5%	8,2%	6,3%		

*Le glossaire des indicateurs utilisés est disponible en téléchargement sur www.am.oddo-bhf.com dans la rubrique «FONDS». | Sources : ODDO BHF AM SAS, Bloomberg, Morningstar®

Sustainalytics fournit une analyse au niveau de l'entreprise, utilisée dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

(1) L'indicateur synthétique de risque (SRI) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il s'échelonne dans une fourchette de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). Cet indicateur n'est pas constant et changera en fonction du profil de risque du fonds. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer le SRI, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. L'atteinte des objectifs de gestion en termes de risque ne peut être garantie.

(2) Les informations relatives au règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) sont consultables dans la rubrique Classification SFDR(2) du document.

ODDO BHF Euro High Yield Bond

28 MARS 2024

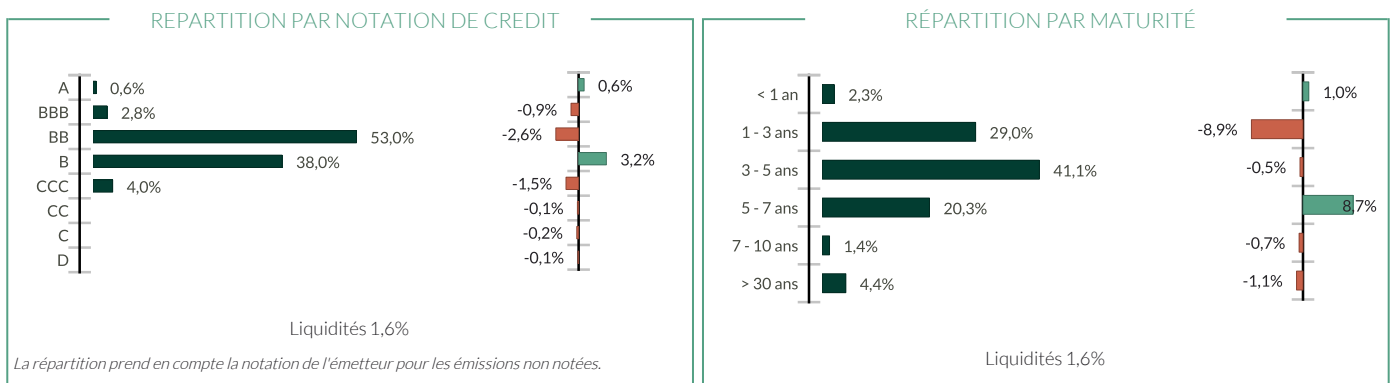
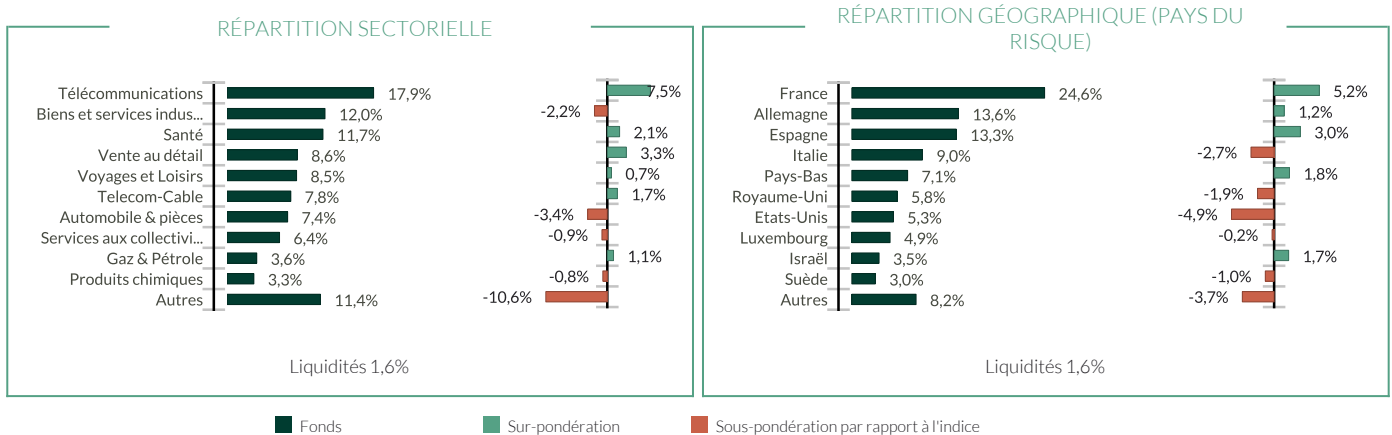
DI-EUR - Eur | Obligations - High Yield - Euro

Indicateurs clés	
Rendement actuariel du portefeuille	6,00 %
Rendement actuariel (au pire)	5,42 %
Duration modifiée à maturité	2,92
Duration modifiée au pire	2,59
OAS	264
Maturité moyenne (années)	7,38

Les contrats à terme et les options ne sont pas inclus dans le calcul du rendement. Le "rendement actuariel à l'échéance" est calculé avant la couverture de change. Le "rendement actuariel au pire" est calculé après couverture de change.

Le « taux de rendement actuariel à l'échéance » est une estimation à une date donnée du taux de rendement anticipé d'un portefeuille obligataire à condition que les titres soient détenus jusqu'à échéance. Il ne s'agit en aucun cas d'un engagement de performance future du fonds. Il peut, par conséquent, être affecté par les risques de taux d'intérêt, de défauts, de réinvestissement et le fait que les obligations ne soient pas détenues jusqu'à l'échéance.

Le « taux de rendement actuariel au pire » est une estimation à une date donnée du taux de rendement le plus défavorable anticipé d'un portefeuille obligataire dont une partie des titres ne serait pas détenue jusqu'à maturité mais remboursée par anticipation au gré de l'émetteur (Call). Il ne s'agit en aucun cas d'un engagement de performance future du fonds. Il peut, par conséquent, être affecté par les risques de taux d'intérêt, de défauts, de réinvestissement et le fait que les obligations ne soient pas détenues jusqu'à l'échéance.



Principaux émetteurs en portefeuille				
	Secteur	Pays	Poids dans le fonds (%)	Notation ESG*
TELEFONICA EUROPE BV	Télécommunications	Espagne	4,02	5
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE SA	Services aux collectivités	France	3,78	3
ILIAD	Télécommunications	France	3,57	4
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE NE	Santé	Israël	3,48	3
CIRSA FINANCE INTERNATIONAL SA	Voyages et Loisirs	Espagne	3,16	3

*le poids des titres couverts est rebasé à 100 | Conformément à la mise à jour de notre politique d'intégration ESG, l'échelle de notation interne ESG distribue désormais l'univers d'investissement des rangs 1 (risque élevé) à 5 (opportunité forte) de manière ascendante.

L'approche ESG consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance en privilégiant les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein d'un univers d'investissement (Best-in-Universe) et/ou les émetteurs démontrant une amélioration de leur pratique ESG dans le temps (Best effort).

Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

ODDO BHF Euro High Yield Bond

28 MARS 2024

DI-EUR - Eur | Obligations - High Yield - Euro

REPORTING INVESTISSEMENT DURABLE - GENERAL

Notation moyenne ESG				
	FONDS		Indicateur de référence	
	mars 2024	mars 2023	mars 2024	mars 2023
Notation ESG	3,2	3,4	3,1	3,1
Couverture ESG**	98,4%	98,1%	85,5%	82,2%

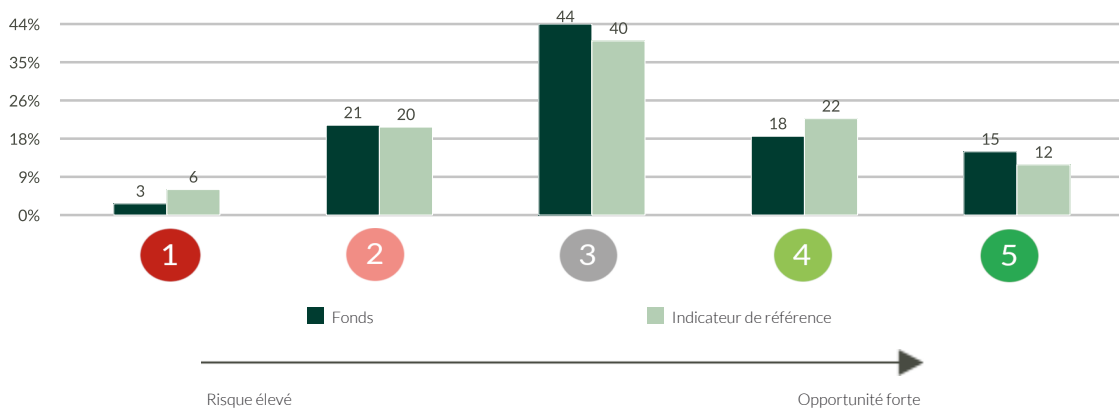
Conformément à la mise à jour de notre politique d'intégration ESG, l'échelle de notation interne ESG distribue désormais l'univers d'investissement des rangs 1 (risque élevé) à 5 (opportunité forte) de manière ascendante.

Indicateur de référence : 100% BofAML E HY NF FI&FL Rate HY Constrained

NOTATION MOYENNE E, S ET G*



RÉPARTITION PAR NOTATION ESG** (%)



TOP 5 PAR NOTATION ESG

	Secteur	Pays	Poids dans le fonds (%)	Notation ESG*
TELEFONICA EUROPE BV	Télécommunications	Espagne	4,02	5
VODAFONE GROUP PLC	Telecom-Cable	Royaume-Uni	2,75	5
WP/AP TELECOM HOLDINGS	Télécommunications	Pays-Bas	1,69	5
VZ VENDOR FINANCING II BV	Telecom-Cable	Pays-Bas	1,23	5
IHO VERWALTUNGS GMBH	Automobile & pièces	Allemagne	1,12	5
Sous-total top 5	-	-	10,81	-

REPORTING INVESTISSEMENT DURABLE - MÉTHODOLOGIE

ODDO BHF AM considère que la mesure d'impact environnemental, social et de gouvernance d'un investissement est une étape essentielle pour la diffusion des bonnes pratiques en matière d'intégration ESG. Pour cela, il est impératif de disposer de critères quantitatifs fiables, simples (pas de retraitement) et permettant la comparaison d'un portefeuille à l'autre quelle que soit leur composition (large vs midcaps, diversité géographique, diversité sectorielle). Le choix des indicateurs est donc déterminant pour la pertinence de la mesure d'impact.

Nous indiquons systématiquement la disponibilité de la donnée au niveau du portefeuille et de son indice de référence.

Pour plus d'informations sur la méthodologie ESG utilisée par ODDO BHF Asset Management, veuillez consulter le document [Investissement durable & ESG](https://www.am.oddo-bhf.com) disponible sur www.am.oddo-bhf.com

*Notation ESG à la fin de la période. Conformément à la mise à jour de notre politique d'intégration ESG, l'échelle de notation interne ESG distribue désormais l'univers d'investissement des rangs 1 (risque élevé) à 5

** : rebasé sur la partie notée du fonds

ODDO BHF Euro High Yield Bond

28 MARS 2024

DI-EUR - Eur | Obligations - High Yield - Euro

COMMENTAIRE DE GESTION MENSUEL

En mars 2024, le marché européen du haut rendement (HEAE) a signé un gain de +0,44%, les spreads s'élargissant de 4 pb pour terminer à un niveau de 367 pb.

La classe d'actifs a continué de susciter l'optimisme des investisseurs, à la faveur d'importantes entrées nettes de capitaux. Les baromètres de la croissance économique restent bien orientés. Le marché s'est principalement concentré sur des actualités spécifiques, au premier rang desquelles l'annonce par la société française de télécommunications Altice France de sa volonté de réorganiser sa structure de capital dans le sillage de résultats médiocres. Le mois de mars a été riche en nouvelles émissions.

En mars, le fonds ODDO BHF Euro High Yield a participé de manière sélective à de nouvelles émissions et renforcé son exposition aux émetteurs affichant une solide tendance en matière de crédit, tout en réduisant la voilure sur ceux dont la solvabilité devrait se détériorer.

Le fonds continue cela dit de sous-pondérer l'immobilier et la chimie, tandis qu'il est surpondéré dans des secteurs stables et non cycliques tels que les télécommunications et la santé. Sa position de risque reste inférieure au niveau de l'indice de référence, le fonds n'étant pas investi dans de nombreux émetteurs en difficulté.

A l'avenir, les marchés du crédit devraient être influencés par l'évolution de la politique monétaire, la croissance économique et les résultats des entreprises, la charge d'intérêt des emprunts d'Etat ainsi que la situation géopolitique. Dans un tel contexte de marché, la sélection des crédits est primordiale.

RISQUES :

Les risques auxquels le fonds est exposé sont les suivants : risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque lié à la gestion discrétionnaire, risques liés à l'engagement sur des instruments financiers à terme, risque de contrepartie, risque de liquidité des actifs sous jacents, risque lié à l'investissement dans les titres spéculatifs à haut rendement, risque pays émergents, risque de durabilité et à titre accessoire : risque de change, risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles, risques liés à la conversion monétaire

CLASSIFICATION SFDR²

Le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) est un ensemble de règles européennes visant à rendre le profil de durabilité des fonds transparent, plus comparable et davantage compréhensible par les investisseurs finaux. Article 6 : L'équipe de gestion ne prend pas en compte les risques de durabilité ou les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité dans le processus de décision d'investissement. Article 8 : L'équipe de gestion traite les risques de durabilité en intégrant des critères ESG (Environnement et/ou Social et/ou Gouvernance) dans son processus de décision d'investissement. Article 9 : L'équipe de gestion suit un objectif d'investissement durable strict qui contribue de manière significative aux défis de la transition écologique, et traite les risques de durabilité par le biais de notations fournies par le fournisseur externe de données ESG de la société de gestion.

AVERTISSEMENT

Ce document est établi par ODDO BHF AM SAS. L'investisseur potentiel doit consulter un conseiller en investissement avant de souscrire dans le fonds. L'investisseur est informé que le fonds présente un risque de perte en capital, mais aussi un certain nombre de risques liés aux instruments/stratégies en portefeuille. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement prendre connaissance du Document d'information clé (DIC) ou du prospectus de l'OPC pour une présentation exacte des risques encourus et de l'ensemble des frais. La valeur de l'investissement peut évoluer tant à la hausse qu'à la baisse et peut ne pas lui être intégralement restituée. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. ODDO BHF AM SAS ne saurait également être tenue pour responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Les informations sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modifications à tout moment sans avis préalable. Les opinions émises dans ce document correspondent à nos anticipations de marché au moment de la publication du document. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de marché et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle de ODDO BHF AM SAS. Les valeurs liquidatives affichées sur le présent document le sont à titre indicatif uniquement. Seule la valeur liquidative inscrite sur l'avis d'opéré et les relevés de titres fait foi. La souscription et le rachat des OPC s'effectuent à valeur liquidative inconnue.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible gratuitement sous forme électronique en anglais sur le site web à l'adresse suivante : https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_non_professionnel/infos_reglementaire. Le fonds peut avoir été autorisé à la distribution dans différents Etats membres de l'UE. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions qu'elle a prises pour la distribution des parts du fonds conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Le DIC (DEU, ESP, GB, ITL, NLD, NOR, POR, SWD) et le prospectus (DEU, FR, GB) sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF AM SAS sur am.oddo-bhf.com ou auprès des distributeurs autorisés. Le rapport annuel ainsi que le rapport semestriel sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF AM SAS ou sur le site Internet am.oddo-bhf.com.

La politique de traitement des réclamations est disponible sur notre site Internet am.oddo-bhf.com dans la rubrique informations réglementaires. Les réclamations clients peuvent être adressées en premier lieu à la messagerie suivante : service_client@oddo-bhf.com ou directement au Service de Médiation pour le consommateur : <http://mediationconsommateur.be>. Le fonds est autorisé à la commercialisation en Suisse. Le DIC, le prospectus ainsi que le rapport annuel et le rapport semestriel pour la Suisse du Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant et Service de Paiements en Suisse, BNP Paribas Securities Services, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Switzerland.

Bien qu'ODDO BHF Asset Management et ses fournisseurs d'informations, y compris, sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les "Parties ESG"), obtiennent des informations (les "Informations") de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Les Informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante de tout instrument ou produit financier ou indice. En outre, aucune des informations ne peut en soi être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes de bénéfices), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages. ©2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec autorisation.

ODDO BHF AM SAS

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SAS au capital de 21 500 000€. RCS 340 902 857 Paris.

12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 France - Tél. : 33(0) 1 44 51 85 00 WWW.AM.ODDO-BHF.COM